

Solidarité avec la résistance iranienne

En qualifiant de « *violation grave du droit international* », la nouvelle tentative du pouvoir iranien pour se doter de l'arme nucléaire en enrichissant de l'uranium sur un site creusé dans la montagne, les autorités de notre pays nous rappellent, si nécessaire, la menace qui pèse sur la paix et la sécurité de notre planète si une théocratie despotique arrivait à fabriquer la Bombe.

Cette situation alarmante éclipse un autre aspect préoccupant du comportement du même régime qui vise à exterminer toute opposition, particulièrement son opposition organisée, par crainte de se voir balayer par ce vent de « printemps arabe » qui ne devrait pas tarder d'atteindre la dictature qui sévit au voisin perse.

L'analyse d'Adrien Zeller, qui écrivait dans ces mêmes pages il y a trois ans « *La solution aux problèmes iraniens ne peut venir que des Iraniens eux-mêmes, de la résistance au pouvoir actuel, du pluralisme politique et donc du changement démocratique qui devrait intervenir* », reste d'actualité. Je suis intervenu, à plusieurs reprises, avec une majorité de mes collègues députés pour soutenir la Résistance Iranienne et notamment les réfugiés du camp Achraf en Irak, où ils risquent une répression sanglante du gouvernement de Bagdad, à la solde des autorités iraniennes.

A la demande de ces dernières, les forces de sécurité irakiennes ont déjà perpétré deux massacres à Achraf en juillet 2009 et avril 2011, faisant 47 morts et plus d'un millier de blessés. L'ONU, les Etats-Unis, l'Union européenne, Amnesty International et d'autres ONG de défense des droits humains ont condamné cette violence téléguidée.

La campagne d'information et de sensibilisation a mobilisé des élus dans une trentaine de parlements à travers le monde et a donné ses premiers fruits. Le Premier ministre irakien, Nouri Al-Maleki a été obligé de prolonger de quatre mois son ultimatum imposé aux résidents d'Achraf d'évacuer le site, « par tous les moyens », avant la fin de l'année 2011. L'autre acquis important de cette campagne a été la solution pacifique de la crise d'Achraf négociée entre les Irakiens et les Achrafiens sous l'égide des Nations Unies.

A la suite des engagements pris par deux hautes autorités américaine et européenne, Hillary Clinton et Catherine Ashton, par le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et son représentant spécial pour l'Irak dans sa lettre aux Achrafiens, les habitants ont finalement accepté à la demande de Mme Maryam Rajavi, Présidente élue du Conseil National de la résistance Iranienne (CNRI) de quitter le camp qui a été pendant 25 ans, leur lieu de vie.

Il est cependant à craindre que le régime iranien veuille faire de l'accord signé par l'ONU un instrument de répression des Achrafiens entre les mains du

gouvernement irakien. Une justification d'un déplacement forcé prélude à des violences. Si nous voulons éviter un tel désastre, il faut que la communauté internationale s'adresse avec fermeté aux autorités de Bagdad pour leur faire comprendre que l'on ne peut ignorer le minimum de sécurité demandé par ces réfugiés. Il faut reconnaître le droit de ces réfugiés à disposer de leurs espaces privés, éviter les ingérences et interventions policières, et leur harcèlement dans leur vie quotidienne, dans le nouveau camp dit *Liberty*, une ancienne base américaine près de l'aéroport de Bagdad.

Il ne doit exister aucune entrave à leur droit à la propriété. Interdire aux habitants d'emmener avec eux leurs véhicules et autres biens usuels sous des prétextes tels qu'ils n'ont pas le droit de transférer des biens d'usage collectif, constitue une claire violation de leurs droits. L'interdiction qui frappe le transfert de ce genre d'équipement fait craindre à juste titre une intention de transformer le camp de Liberty en une prison, et la volonté répétée à maintes occasions l'été dernier, de démanteler le principal mouvement de l'opposition iranienne. Cette intention a été catégoriquement condamnée sur la scène internationale, et le HCR a souligné à plusieurs reprises dans ses déclarations officielles que l'octroi du statut de réfugié aux personnes qui se trouvent dans l'Organisation des Moudjahidine du peuple d'Iran (OMPI) n'est pas conditionné par un abandon de l'OMPI.

Nul ne peut par conséquent priver les habitants d'Achraf de la liberté de penser et de communiquer, de la liberté politique, ni de la liberté d'association.

Notre solidarité avec les résidents d'Achraf est une protection politique face aux défis qui menacent leur sécurité.

*Saverne, le 19 janvier 2012,
Emile BLESSIG
Député*